

GDSA

Société anonyme au capital de 314 202,72 €
Siège social : 2 boulevard de la Libération - 93280 Saint Denis
RCS Bobigny B 325 060 762

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008

Les actionnaires peuvent consulter ou recevoir les différents documents concernant l'organisation, l'activité, les résultats et le patrimoine de GDSA mis à leur disposition pour leur information en application des dispositions légales et réglementaires sur simple demande écrite adressée au siège.

Le présent rapport est disponible sur le site internet de la société ainsi que sur simple demande écrite adressée au siège.

SOMMAIRE

I - Activité et organisation de la société

1 - ACTIVITE

RAPPEL HISTORIQUE 2005-2007	3
ACTIVITE DU GROUPE AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008	
INTRODUCTION	5
ACTIVITE DE GDSA	6
ACTIVITE DES FILIALES	6
EVENEMENTS SIGNIFICATIFS INTERVENUS DEPUIS LE 1 ^{er} JANVIER 2009	7
INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES	7

2 - DIRECTION ET CONTROLE

CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DIRECTION GENERALE

DIRECTION GENERALE	7
CONSEIL D'ADMINISTRATION	7
AUTRES INFORMATIONS CONCERNANT LES DIRIGEANTS	7

CONTROLE

CONTROLE INTERNE	9
COMMISSARIAT AUX COMPTES	9

3 - CAPITAL SOCIAL - CAPITAUX PROPRES

CAPITAL SOCIAL ET DROITS DE VOTE

COMPOSITION ET EVOLUTION	9
AUTRES INFORMATIONS	9
CAPITAUX PROPRES	10

II - Informations financières

COMPTES SOCIAUX DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008	11
COMPTES CONSOLIDES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008	15

III - Rapports

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES SOCIAUX DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008	29
RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008 ...	32
RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES	35

I - ACTIVITE ET ORGANISATION DE LA SOCIETE

1 - ACTIVITE

RAPPEL HISTORIQUE 2005-2007

L'activité du groupe contrôlé par la société GDSA (alors dénommée Groupe Duarte) était, jusqu'à la fin de l'année 2007, principalement dédiée au marché de l'automobile. Elle reposait sur la prestation de services de restylage correspondant principalement à deux activités avec, d'une part, l'ingénierie de style et, d'autre part, la réalisation d'outillages industriels.

L'ingénierie de style consistait, en substance, à modifier le design d'éléments intérieurs ou/et extérieurs d'un véhicule sans apporter de transformation profonde à sa ligne générale. Parallèlement, le groupe concevait et développait les outillages industriels nécessaires à la mise en oeuvre des modifications de lignes qu'il avait lui-même imaginées.

Depuis l'année 2004, le groupe a traversé une crise aiguë à laquelle, en dépit de l'ensemble des efforts mis en oeuvre en particulier pour l'adaptation de ses structures, ses sociétés membres n'ont pas été en mesure de résister. Ces difficultés ont résulté de la conjonction de plusieurs facteurs, certains spécifiques au groupe, d'autres affectant le marché dans son ensemble.

Les facteurs de crise

Le principal facteur de crise propre au groupe date des exercices 2002 et 2003, lorsque le groupe a contracté l'endettement (pour un montant total de l'ordre de 7,5 millions d'euros) qu'il jugeait nécessaire à ses projets de développement.

Cet endettement a généré d'importantes charges financières sans pour autant permettre la mise en oeuvre de tous ces projets.

Ces difficultés internes ont encore été aggravées par l'évolution du marché automobile, les ventes de véhicules des clients historiques de groupe accusant un net ralentissement du fait de la concurrence des constructeurs asiatiques.

Cette dégradation du marché a entraîné le durcissement des conditions d'intervention des sociétés du groupe avec un raccourcissement des délais de paiements exigés par leurs fournisseurs et un allongement - à l'inverse - des délais de paiement de leurs clients. La conjonction de ces exigences a créé un phénomène de cisaille contraignant les sociétés du groupe à faire face à leurs coûts de fonctionnement et de production durant de longues périodes avant de recevoir de leurs clients le prix des prestations ou des biens produits.

Cette radicalisation des pratiques du secteur, jointe au poids de l'endettement, a généré des tensions de trésorerie très vives.

Il convient enfin de rappeler que les fournisseurs automobiles sont évalués par les constructeurs selon un système de notation tenant compte de différents critères : compétence, expérience, qualité des prestations, mais également rentabilité et niveau de fonds propres. Dans ces conditions, la dégradation des résultats d'un fournisseur a pour conséquence celle de sa notation, qui conditionne l'accès dudit fournisseur aux appels d'offre et son degré de priorité dans ces procédures.

Le poids de l'endettement des sociétés du groupe, en dégradant leurs résultats, a directement impacté leur notation et donc pénalisé leur activité.

Les tentatives de réponse du groupe

Dès 2004, le groupe s'est engagé dans une série d'opérations de restructuration (cession d'activités, regroupement d'activités mise en place de plans de sauvegarde de l'emploi etc.).

Certaines des sociétés du groupe ont toutefois commencé à subir les effets de la crise. Ainsi la société Toolcim a-t-elle fait l'objet d'une procédure de redressement judiciaire à compter du mois de juin 2004.

En dépit des efforts entrepris et de la conclusion d'un protocole avec les établissements financiers et organismes de crédit-bail partenaires du groupe (visant principalement à différer un certain nombre d'échéances financières), le niveau d'activité du groupe et ses comptes ont accusé une dégradation par rapport à l'exercice précédent.

En conséquence, sa notation auprès des constructeurs automobiles s'est dégradée pour 2005, pénalisant son activité au cours de cette période pendant laquelle le groupe a poursuivi ses efforts de rationalisation (réorganisation de ses structures, cessions d'actifs etc.).

Néanmoins, les difficultés auxquelles les différentes entités du groupe restaient confrontées à la fin de l'exercice clos le 31 décembre 2005 étaient telles que :

- le 5 janvier 2006, suivant requête de GDSA et de sa filiale Design Conception Ingénierie Creica, le Président du Tribunal de Commerce de Nanterre a ouvert à leur égard une procédure de conciliation dans la cadre de laquelle ont été organisés le changement de contrôle au profit d'ICM et la restructuration de l'endettement de l'ensemble des sociétés du groupe ;
- des procédures de redressement judiciaire ont été ouvertes à l'encontre d'Altancim Ingénierie et Atlancim Clisson (11 janvier 2006), la procédure à l'encontre d'Atlancim Ingénierie étant ensuite (26 avril 2006) étendue à Atlancim Carquefou ; une procédure de liquidation judiciaire a été ouverte à l'encontre de Centre d'Etudes Techniques et d'Inventions (Ceti) (29 mars 2006) ;

- la société Foncière SVH n'a pas été en mesure d'honorer la première échéance trimestrielle pour l'année 2006 des contrats de crédit-bail dont elle était titulaire sur les immeubles qui constituaient ses principaux actifs ; elle a donc perdu le bénéfice de ces contrats.

A la suite de l'intervention d'ICM dans les circonstances rappelées ci-dessus, plusieurs mesures ont été mises en œuvre pour tenter de redresser l'activité du groupe, en particulier avec la restructuration d'une large part de son endettement (rachat par les partenaires d'ICM de créances dont étaient titulaires les établissements bancaires et certains fournisseurs) d'importantes avances de fonds à GDSA (elle-même épaulant ses filiales et sous-filiales en leur fournissant les moyens financiers de faire face à leurs besoins en fonds de roulement pendant les phases de production) et une augmentation massive du capital de GDSA en vue d'apurer partiellement les capitaux propres du groupe et d'améliorer sa notation par les constructeurs (augmentation de capital souscrite par ICM par compensation partielle avec la créance résultant de ses avances de fonds).

L'activité du groupe au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2006 n'en est pas moins demeurée insuffisante au regard des charges qu'elle a générées (le résultat opérationnel courant est demeuré déficitaire de près de 7,5 millions).

Les premiers mois de l'année 2007 auront été marqués par la constatation du caractère irrémédiable des difficultés auxquelles les sociétés opérationnelles du groupe étaient confrontées depuis plusieurs années.

Comme il l'avait exposé dès son rapport sur l'exercice clos le 31 décembre 2006, le conseil d'administration estime désormais que certaines des causes des difficultés du groupe ont été gravement sous estimées ou totalement ignorées lors de l'analyse qui en avait été présentée durant la procédure de conciliation ouverte au début de l'année 2006. Par ailleurs, le départ de Monsieur Christian Leonetti au début de l'année 2007 a sans doute contribué à cette situation en privant GDSA de son directeur général historique qui, par sa connaissance du marché et de ses acteurs, était susceptible d'assister les nouveaux dirigeants dans leurs efforts pour le rétablissement de l'activité du groupe.

En sa qualité de société mère du groupe, GDSA s'était avant tout attachée à épauler ses filiales en leur apportant - grâce aux fonds mis à sa disposition par ICM - les moyens de faire face à leurs besoins en fonds de roulement ; toutefois, elle n'a pas été en mesure de poursuivre cet effort au-delà des premiers mois de l'année 2007. Dès lors, au cours du premier semestre de cette année, ses filiales clés ont été contraintes de constater que leur activité demeurerait trop faible pour générer les ressources nécessaires à la couverture de leurs charges, sans perspective de reprise significative à court terme.

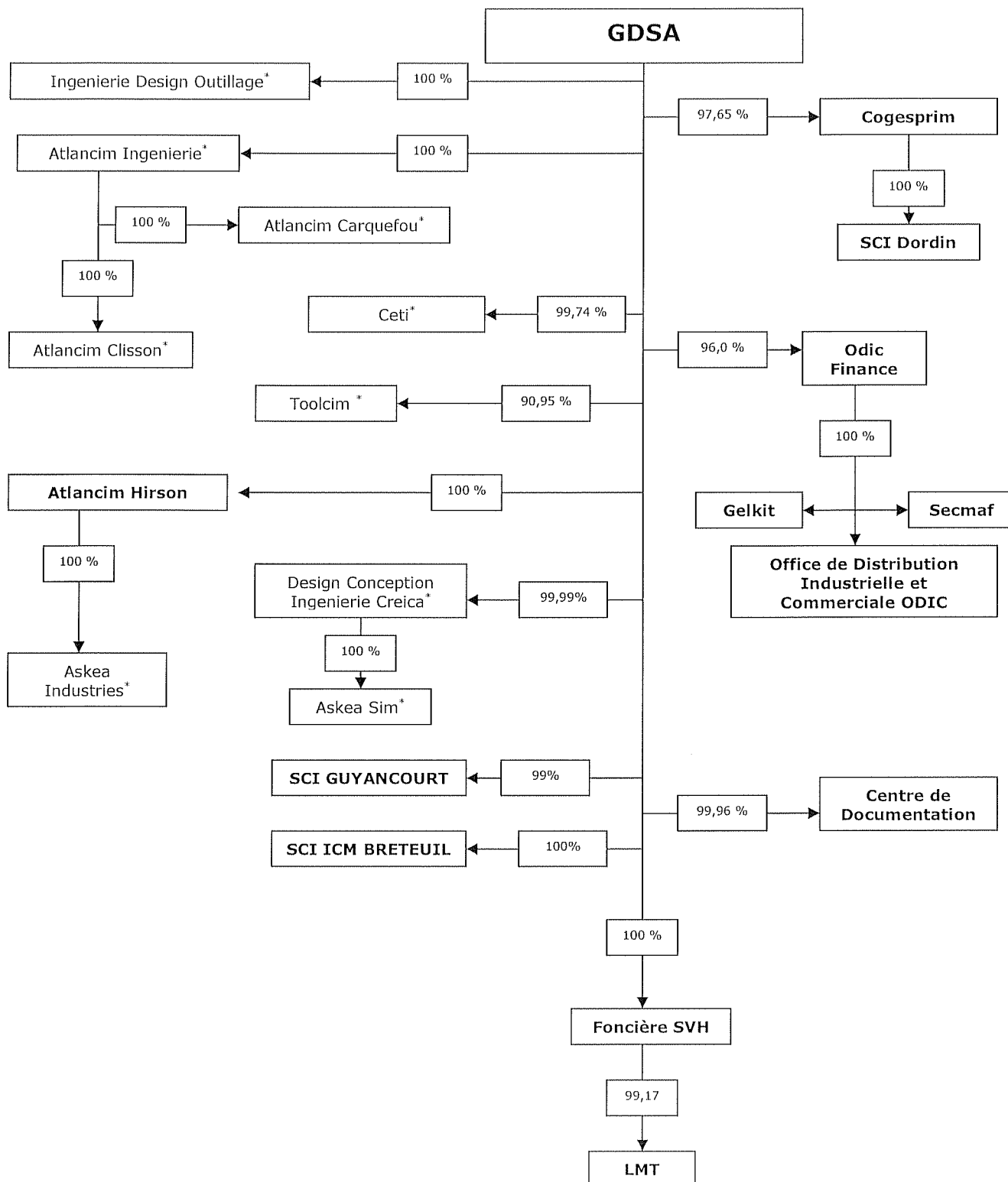
Ainsi, à compter du 27 avril 2007 et suivant jugement du Tribunal de Grande Instance d'Avesnes sur Helpe, Ingénierie Design Outillage, a fait l'objet d'une procédure de redressement judiciaire, convertie en liquidation judiciaire le 4 juillet 2007. Design Conception Ingenierie Creica et sa filiale Askea Sim, pour leur part, font l'objet de procédures de liquidation judiciaire depuis le 2 mai 2007 et suivant jugements du Tribunal de commerce de Nanterre. Askea Industries, enfin, a fait l'objet d'une procédure de redressement judiciaire à compter du 28 février 2007, avant que le Tribunal de Commerce de Nantes prononce sa liquidation judiciaire le 28 mars 2007.

Durant plusieurs mois et à la suite de ces défaillances, GDSA est demeurée à la tête d'un groupe à l'activité réduite, sa direction étudiant les différentes options ouvertes pour son évolution future.

C'est à la fin de l'année 2007, que GDSA a finalement entrepris de redéployer son groupe en procédant à plusieurs investissements.

ACTIVITE DU GROUPE AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008

Au 31 décembre 2008, l'organigramme du groupe se présente comme suit :



Note : Les sociétés dont la dénomination est suivie de * sont en liquidation judiciaire

ACTIVITE DU GROUPE AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008 - ACTIVITE DE GDSA

Depuis le début de l'année 2008, le Groupe a entrepris de redéployer une activité d'ingénierie à destination de l'industrie, en procédant au recrutement de personnel disposant d'un haut niveau de qualification. Le dépôt de divers brevets issus de cette activité de recherche et développement est actuellement à l'étude.

A ce titre, GDSA a obtenu du Ministère de la Recherche l'agrément en tant qu'organisme habilité à réaliser des opérations de Recherche & Développement éligibles au titre des dépenses entrant dans le cadre du dispositif du Crédit Impôt Recherche.

Les sociétés SCI RIGAUT et SCI GARI ont fait l'objet d'une dissolution au 30 juin 2008.

Les sociétés suivantes sont entrées dans le périmètre de consolidation pendant l'exercice clos le 31 décembre 2008 :

- SCI GUYANCOURT, société ayant vocation à gérer un petit parc de logements résidentiels à Guyancourt (78)
- SCI ICM BRETEUIL, société ayant vocation à gérer des bâtiments industriels et commerciaux situés à Clisson (44).

ACTIVITE DU GROUPE AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008 ACTIVITE DES FILIALES

Centre de Documentation

Cette société, antérieurement filiale directe d'ICM et entrée dans le périmètre du groupe contrôlé par GDSA à la fin de l'année 2007, gère un ensemble immobilier de 2 100 m² à usage industriel dont elle est propriétaire à Courbevoie (Hauts de Seine). A titre annexe et pour des raisons principalement historiques, elle assure également des prestations de services administratifs (mise à disposition de personnels ...).

Cogesprim - SCI Dordin

Cogesprim, antérieurement filiale directe et indirecte d'ICM, est également entrée dans le périmètre de contrôle de GDSA à la fin de l'année 2007.

Société marchand de biens, elle est propriétaire de sites industriels à Valenciennes (Nord) et Gennevilliers (92). En effet, lorsqu'en 2006, Foncière SVH est entrée en conflit avec ses crédit-bailleurs dans les circonstances qui sont rappelées plus haut dans le présent rapport, Cogesprim est intervenue auprès du crédit-bailleur pour négocier une solution transactionnelle aux termes de laquelle elle a acquis les sites industriels de Valenciennes et Gennevilliers qui étaient l'objet des contrats déçus.

L'acquisition par GDSA de cette société a donc eu pour effet de faire revenir dans le giron du groupe contrôlé par GDSA ces actifs antérieurement exploités par une autre de ses filiales.

Compte tenu de la défaillance des filiales de GDSA, le site de Gennevilliers dans lequel certaines d'entre elles exploitaient leur activité est désormais vacant, seuls les extérieurs étant loués. Le site de Valenciennes, sur lequel d'autres filiales de GDSA exploitaient également leur activité est désormais vacant et une opération de promotion immobilière est actuellement en cours de préparation pour sa revalorisation.

Postérieurement à son entrée dans le périmètre du groupe contrôlé par GDSA, Cogesprim a par ailleurs bénéficié du reclassement de la SCI Dordin dont elle détient désormais 99 % du capital ; cette SCI était antérieurement détenue directement par GDSA qui l'a cédée à Cogesprim moyennant un prix correspondant à la valeur nominale des parts cédées.

Odic Finance - Office de Distribution Industrielle et Commerciale ODIC - Gel Kit - Secmaf

Cet ensemble de sociétés, entré dans le périmètre de contrôle de GDSA à la fin de l'année 2007, est composé d'Odic Finance et de ses 3 filiales Office de Distribution Industrielle et Commerciale ODIC, Gel Kit et Secmaf.

Il exerce son activité dans le secteur de la fabrication de matériel industriel de réfrigération.

Odic Finance est propriétaire d'un site industriel situé au Creusot (Saône et Loire) acquis en crédit-bail et dans laquelle sa filiale Gel Kit exerce son activité de fabrication de matériels frigorifiques à destination des professionnels. Secmaf exerce une activité de bureau d'étude et Office de Distribution Industrielle et Commerciale ODIC assure, pour sa part, la commercialisation des produits auprès de grands comptes, collectivités locales, cantines, Sodexo, Accor et des installateurs.

Amber Technologies

C'est également à la fin de l'année 2007 que GDSA a acquis une participation de 40 % dans le capital de cette société qui exerce une activité de bureau d'étude. Son entrée dans le groupe est destinée à épauler GDSA dans le secteur de recherche et développement vers lequel la société souhaite diversifier son activité en mettant à profit ses relations et celles du groupe ICM avec les grands industriels français.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS INTERVENUS DEPUIS LE 1^{ER} JANVIER 2009

Aucun événement opérationnel significatif n'est à noter pour le 1^{er} semestre 2009

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Trésorerie et ressources disponibles

Compte tenu des difficultés rencontrées par le groupe au cours des dernières années et des incertitudes pesant sur l'évolution à venir de l'activité de la société, GDSA ne dispose d'aucune possibilité de financement propre (revenus de son activité, recouvrement de créances ou même cession d'actifs) et ses possibilités de financement externe sont strictement limitées à ses actionnaires.

Risques de taux - Risques de change

L'intégralité des créances inscrites au bilan de GDSA (en particulier celles ne correspondant pas aux créances à l'encontre des filiales) sont libellées en euros. L'intégralité des dettes de la société sont également libellées en euros.

GDSA n'est donc confrontée à aucun risque de change.

GDSA n'est donc confrontée à aucun risque de taux.

Risques industriels et environnementaux

GDSA n'est exposée à aucun risque de cette nature ni à raison des actifs dont elle est propriétaire au jour de l'établissement du présent rapport ni, à la connaissance du conseil d'administration, à raison des actifs dont elle a été propriétaire dans le passé.

2 - DIRECTION ET CONTROLE

GDSA est administrée par un conseil d'administration dont le fonctionnement n'est organisé par aucune charte ni aucun règlement intérieur spécifique ; ses membres sont désignés par l'assemblée générale des actionnaires dans les conditions organisées par la loi et les règlements.

Le conseil d'administration élit parmi ses membres un Président personne physique ; la limite d'âge pour exercer le mandat de Président est fixée à quatre vingt dix ans.

La direction générale de la société est assumée soit par le Président du conseil d'administration, soit par toute autre personne physique nommée par le conseil d'administration et portant le titre de directeur général ; le conseil d'administration choisit entre les deux modalités d'exercice de la direction générale ; sur proposition du Directeur général, le conseil d'administration peut nommer une ou plusieurs personnes physiques chargées d'assister le Directeur général avec le titre de Directeur général délégué.

La limite d'âge pour l'exercice des fonctions de Directeur général et de Directeur général délégué est fixée à soixante dix ans.

CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DIRECTION GENERALE - DIRECTION GENERALE

La direction générale de GDSA est assurée exclusivement par Monsieur Claude Marquet, en sa qualité de Président du conseil d'administration - Directeur général.

CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DIRECTION GENERALE - CONSEIL D'ADMINISTRATION

Composition et évolution au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2008

Depuis le 9 novembre 2007, le conseil d'administration de GDSA est donc composé des personnes physiques et morales suivantes :

- Monsieur Claude Marquet Président du conseil d'administration - Directeur général

- Monsieur Stéphane Postic Administrateur
- Madame Anne Fally Marquet Administrateur
- Financière Vauban Administrateur
représentée par Monsieur Rodolphe Marquet

Il n'a été nommé aucun censeur au sein du conseil d'administration.

Aucun administrateur n'a été élu par les salariés.

Organisation et fonctionnement

Le fonctionnement du conseil d'administration n'est régi par aucun règlement intérieur.

Aucun comité n'a été mis en place, par le conseil d'administration postérieurement à sa reconstitution en décembre 2006. La mise en place de telles structures n'est pas apparue comme prioritaire compte tenu, d'une part de l'absence de rémunération des administrateurs (y compris le Président du conseil d'administration) et, d'autre part, de la sortie du périmètre de consolidation des filiales dont l'activité et les comptes auraient pu justifier une attention particulière dans le traitement et la remontée de l'information comptable.

CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DIRECTION GENERALE AUTRES INFORMATIONS CONCERNANT LES DIRIGEANTS

Informations sur les mandats des administrateurs

Monsieur Claude Marquet a été nommé pour la première fois en qualité d'administrateur de GDSA par cooptation le 5 mai 2006 ; son mandat est arrivé à échéance lors de l'assemblée générale des actionnaires qui s'est tenue le 30 décembre 2006 ; il a été reconduit dans ses fonctions par cette même assemblée générale pour une durée qui arrivera à échéance lors de l'assemblée générale des actionnaires qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

Monsieur Stéphane Postic et la société **Financière Vauban** ont été nommés pour la première fois en qualité d'administrateurs de GDSA lors de l'assemblée générale des actionnaires qui s'est tenue le 30 décembre 2006, et ce pour une durée qui arrivera à échéance lors de l'assemblée générale des actionnaires qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

Madame Anne Fally Marquet a été nommée pour la première fois en qualité d'administrateurs de GDSA par cooptation du conseil d'administration lors de sa réunion du 9 novembre 2007 (ratifiée par l'assemblée générale des actionnaires le 3 décembre 2007), et ce en remplacement de Monsieur Philippe Seban et pour la durée restant à courir du mandat de ce dernier, soit jusqu'à la réunion de l'assemblée générale des actionnaires qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

Rémunérations - Jetons de présence - Engagements de la société au bénéfice de ses mandataires

GDSA n'a pris aucun engagement au bénéfice de ses mandataires sociaux correspondant à des éléments de rémunérations, des indemnités ou avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la prise, de la cessation ou du changement de leurs fonctions.

Depuis leur entrée en fonction, aucune rémunération de quelque nature qu'elle soit n'a été versée aux membres de son conseil d'administration par GDSA ou les sociétés contrôlées par et/ou qui contrôlent GDSA.

Fonctions et mandats

Monsieur Claude Marquet, qui préside le conseil d'administration de GDSA et assume la direction générale de la société, s'est plus particulièrement consacré aux activités industrielles à destination des professionnels. Il a ainsi notamment repris, en 1978, et développé un groupe de sécurité industrielle qu'il a ensuite cédé en trois volets au cours des dernières années.

Monsieur Rodolphe Marquet a principalement acquis son expérience professionnelle aux côtés de Monsieur Claude Marquet en dirigeant notamment plusieurs des sociétés du groupe contrôlé par ICM.

Madame Anne Fally Marquet et Monsieur Stéphane Postic ont, par leur formation et leur expérience professionnelle passée, plus particulièrement vocation à assurer des fonctions de contrôle de gestion.

Participation actuelle et potentielle dans le capital de GDSA

En vertu de l'article 14 des statuts, chaque administrateur doit être titulaire d'au moins 1 action du capital de la société. A l'exception de Financière Vauban, aucun administrateur ne détient de participation directe dans le capital de GDSA excédant ce nombre minimal. En conséquence et hormis celle tenant aux dispositions de l'article 14 des statuts précitées, toute éventuelle restriction concernant la cession de leur participation dans le capital de GDSA serait sans objet.

Les membres du conseil d'administration de GDSA ne sont titulaires d'aucune option leur permettant de souscrire ou d'acquérir des actions du capital de GDSA existantes ou à émettre.

Plus largement, et hormis les droits attachés aux actions du capital de GDSA dont ils sont propriétaires, les membres de son conseil d'administration ne sont titulaires d'aucune option, aucun bon ni plus généralement d'aucun titre leur conférant immédiatement ou à terme un droit particulier à souscrire, recevoir ou acquérir une fraction du capital de GDSA existante ou à émettre.

Autres informations

Au cours des cinq dernières années, aucun membre actuel du conseil d'administration de GDSA n'a fait l'objet d'une condamnation pour fraude ou d'une sanction publique officielle prononcée par une autorité statutaire ou réglementaire ni n'a été empêché par un tribunal d'agir en qualité de membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance ou d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires d'une société.

A l'exception des procédures de liquidation ouvertes à l'encontre des filiales de GDSA dans les conditions rappelées plus haut dans le présent document et de la procédure évoquée ci-après, aucun des administrateurs de GDSA n'a été associé, en qualité de dirigeant, à une procédure de faillite, mise sous séquestre ou liquidation au cours des cinq dernières années.

Aucun des membres du conseil d'administration en fonction au jour de l'établissement du présent rapport n'a été désigné en exécution d'un accord ou arrangement particulier conclu avec un fournisseur, un client ou quelque autre tiers que ce soit.

Les intérêts de GDSA ne sont susceptibles d'entrer en conflit avec aucun intérêt privé de l'un de ses administrateurs ni aucun de leurs autres devoirs. La seule hypothèse où certains administrateurs de GDSA pourraient être confrontés à un conflit entre leurs devoirs à l'égard de GDSA et leurs autres devoirs serait celle d'un éventuel conflit d'intérêt entre GDSA et Financière Vauban et/ou ICM.

Ni GDSA ni aucune de ses filiales n'est liée à l'un de ses administrateurs par un contrat de prestation de service.

CONTROLE - CONTROLE INTERNE

En matière de contrôle interne, les procédures éventuellement mises en place par la société ont pour objectif d'optimiser le contrôle au sein du groupe en veillant notamment à ce qu'il n'existe pas d'éléments significatifs susceptibles de remettre en cause la fiabilité des comptes sociaux et consolidés. L'un des buts est de prévenir et de maîtriser les risques résultant de l'activité de l'entreprise ainsi que les risques d'erreurs et de fraudes, en particulier dans les domaines comptable et financier.

Compte tenu des difficultés auxquelles la société était confrontée et des bouleversements intervenus dans l'organisation administrative de la société et du groupe, le contrôle interne est centralisé au niveau de GDSA et exercé directement par Monsieur Claude Marquet qui, en sa qualité de Président du conseil d'administration et de Directeur général, contrôle directement l'ensemble des opérations de la société et leur comptabilisation.

La direction de GDSA a renoncé à l'instauration de procédures de *reporting* à l'échelle du groupe ; elles sont désormais sans objet pour les filiales qui font l'objet de procédures de liquidation ; quant aux nouvelles filiales opérationnelles du groupe, leur contrôle interne est d'ores et déjà exercé directement par Monsieur Marquet.

CONTROLE - COMMISSARIAT AUX COMPTES

L'assemblée générale des actionnaires de GDSA a désigné les personnes physiques et cabinets suivants :

- commissaires aux comptes titulaires : Monsieur Bernard Lecat, Le Stanislas, 51 rue Jules Barbier - 83700 Saint Raphaël
Monsieur Jacques Orsat, Sun Eden A - 362 avenue du Campon - 06110 Le Cannet
- commissaires aux comptes suppléants : Monsieur Philippe Bedue
Cabinet Sogeni.

Leur mandat d'une durée de 6 exercices, y compris l'exercice clos le 31 décembre 2006, prendra fin à l'issue de l'assemblée générale des actionnaires qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

3 - CAPITAL SOCIAL - CAPITAUX PROPRES

Toutes les actions composant le capital social sont de même catégorie et confèrent à leur titulaire des droits similaires ; chaque action donne notamment le droit au vote et à la représentation dans les assemblées générales, ainsi que le droit d'être informé sur la marche de la société et d'obtenir communication de certains documents sociaux aux époques et dans les conditions prévues par la loi.

Toutefois, à compter du 30 mai 2008 et du fait des opérations de regroupement qui ont débuté à cette date, l'article 12 des statuts de GDSA a été modifié et les règles régissant les droits de vote en assemblée générale des actionnaires sont désormais les suivantes :

- toute action non regroupée et formant désormais rompu donne droit à 1 voix ;
- toute action issue du regroupement donne droit à 77 voix.

Toutefois, chaque action regroupée correspondant à 77 actions anciennes, le défaut d'allocation de certaines actions issues du regroupement est sans incidence sur le nombre total de droits de vote existant.

En application des dispositions de l'article 12.2 des statuts de la société, un droit de vote double est attaché à toute action inscrite sous la forme nominative au nom du même actionnaire depuis plus de deux ans. Du fait de l'annulation de l'intégralité des titres composant le capital social au 6 mai 2008, plus aucune action ne jouit d'un droit de vote double en vertu de ces dispositions.

Enfin, et en application des dispositions de l'article L 225-210 du Code de Commerce, les actions détenues par GDSA dans son propre capital sont privées de tout droit de vote.

CAPITAL SOCIAL ET DROITS DE VOTE - COMPOSITION ET EVOLUTION

Cotation

Depuis le 30 mai 2008, les actions issues du regroupement sont négociées sous le code ISIN FR 0010603191.

Les actions non regroupées et formant désormais rompus font toujours l'objet d'une cotation sous le code ISIN FR 0010603423.

Evolution du montant et de la composition du capital social et du nombre total de droits de vote depuis le 1^{er} janvier 2009

Au jour de l'établissement du présent rapport, la composition de l'actionnariat de la Société était la suivante :

	Nombre d'actions		% du capital	Nombre de droits de vote		% droits de vote
	Actions Regroupées	Actions Non Regroupées		Actions Regroupées	Actions Non Regroupées	
ICM	9.522.638	111	60.62%	9.522.638	111	60.62%
Financière Vauban (*)	6.125.283	40	38.99%	6.125.283	40	38.99%
Public	61.695	39.889	0.39%	61.695	39.889	0.39%
Sous-total ANR		40.040			40.040	
Equivalent ANR en AR	520		0.00%	520		0.00%
Total	15.710.136		100.00%	15.710.136		100.00%

CAPITAL SOCIAL ET DROITS DE VOTE - AUTRES INFORMATIONS

Actions propres - Participations croisées

Depuis l'annulation des actions qu'elle détenait antérieurement au 30 décembre 2006, GDSA n'a procédé à aucune acquisition ni cession de titres de son propre capital. Elle ne détient donc plus aucune action propre. Le conseil d'administration ne sollicite de l'assemblée générale des actionnaires, lors de sa réunion du 30 juin prochain aucune autorisation de cette nature.

Aucune société dont GDSA détiendrait plus de 10 % du capital ne détient elle-même d'actions du capital de GDSA, de même que GDSA ne détient aucune action du capital d'une société qui détiendrait elle-même plus de 10 % du capital de GDSA.

Concerts entre actionnaires

En application des dispositions de l'article L 233-10 du Code de Commerce, sont considérées comme agissant de concert les personnes qui ont conclu un accord en vue d'acquiescer ou de céder des droits de vote ou en vue d'exercer les droits de vote pour mettre en œuvre une politique vis-à-vis de la société.

Par ailleurs, et en application des dispositions du Code de Commerce rappelées ci-dessus, sont notamment présumées agir de concert une société et les sociétés qu'elle contrôle, ainsi que des sociétés contrôlées par la même ou les mêmes personnes. En application de ces dispositions et compte tenu de leur communauté de dirigeant et des liens en capital les unissant, les sociétés ICM et Financière Vauban sont réputées agir de concert.

III - INFORMATIONS FINANCIERES

1 - COMPTES SOCIAUX DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008

BILAN

Actif

	31/12/2008		31/12/2007	
	Brut	Amort/Prov	Net	Net
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles	6 500	-6 500	0	0
Immobilisations corporelles	250 080	-208 429	41 651	167 551
Autres participations	33 004 778	-14 204 524	18 800 254	18 880 765
Autres immobilisations financières	2 112	-2 112	0	0
	33 263 470	-14 421 565	18 841 905	19 048 316
Actif circulant				
Stocks			0	0
Clients et comptes rattachés	7 904 558	-6 667 189	1 237 369	1 297 169
Autres créances	19 675 433	-12 307 234	7 368 199	8 244 820
Disponibilités et valeurs mobilières de placement	227 464	-110 000	117 464	12 387
	27 807 455	-19 084 423	8 723 032	9 554 376
Total de l'actif	61 070 925	-33 505 988	27 564 937	28 602 692

Passif

	31/12/2008	31/12/2007
Capitaux propres		
Capital	314 203	576 038
Réserve légale	184 800	184 800
Autres réserves	71 832	
Report à nouveau		-7 387 829
Résultat de l'exercice	837 330	-4 898 980
Capitaux propres	1 408 165	-11 525 971
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques	300 000	
Provisions pour charges		
	300 000	0
Dettes		
Emprunts et dettes financières	234 749	284 749
Fournisseurs et comptes rattachés	731 110	993 944
Dettes fiscales et sociales	1 456 052	1 362 087
Autres dettes	23 434 861	37 487 883
	25 856 772	40 128 663
Total passif	27 564 937	28 602 692

COMPTE DE RESULTAT

	31/12/2008	31/12/2007
Chiffre d'affaires	3 060 915	2 814 365
Autres produits		12
Produits de l'activité	3 060 915	2 814 377
Achats consommés	-30 123	-368
Autres achats et charges externes	-643 343	-3 752 110
Impôts et taxes	-71 302	-179 037
Charges de personnel	-491 791	-116 888
Dotations aux amortissements et prov	-418 203	-4 674 801
Autres charges		-5 711
Charges d'exploitation	-1 654 762	-8 728 915
Résultat d'exploitation	1 406 153	-5 914 538
Perte transférée	-65 798	
Produits financiers	569 116	2 829 082
Charges financières	-952 091	-1 755 630
Résultat financier	-382 975	1 073 452
Produits exceptionnels	85 756	86 278
Charges exceptionnelles	-405 664	-124 172
Résultat exceptionnel	-319 908	-37 894
Impôts sur les bénéfices	199 859	
Résultat net	837 331	-4 878 980
Résultat par action (en €) :		
Nombre d'actions	15 710 136	57 603 829
Résultat par action	0,05	-0,08

NOTES ANNEXES

Note 1 – Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les états financiers sont présentés en euros.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production, à l'exception des immobilisations acquises avant le 31 décembre 1976 qui ont fait l'objet d'une réévaluation.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production des immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production des immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la durée de vie prévue de l'immobilisation concernée.

D'un point de vue comptable, les durées de vie et modes d'amortissements et taux les plus couramment pratiqués sont :

- Constructions	Linéaire 25 ans
- Installations techniques matériel et outillage	Dégressif 10 ans
- Installations générales et agencements	Linéaire 10 ans
- Matériel de transport	Linéaire 5 ans
- Matériel de bureau et informatique	Dégressif 5 ans
- Mobilier	Linéaire 10 ans

D'un point de vue fiscal, les durées de vie et modes d'amortissements et taux les plus couramment pratiqués sont :

- Constructions	Linéaire 20 ans
- Installations techniques matériel et outillage	Dégressif 7 ans
- Installations générales et agencements	Linéaire 10 ans
- Matériel de transport	Linéaire 4 ans
- Matériel de bureau et informatique	Dégressif 5 ans
- Mobilier	Linéaire 10 ans

Seuls les amortissements exceptionnels sont traités en amortissements dérogatoires.

Titres de participation et autres titres

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Provisions réglementées

Les provisions réglementées figurant au bilan sont détaillées dans l'état des provisions et font partie des capitaux propres au bilan.

Changement de méthode d'évaluation

Aucun changement notable de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Changement de méthode de présentation

Aucun changement notable de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Note 2 – Evénements postérieurs à la clôture

A la connaissance de la Société, il n'existe aucun événement significatif postérieur à la clôture nécessitant d'être mentionné.

Note 3 – Immobilisations incorporelles et corporelles

	Immobilisations		Autres Immobilisations		Total
	incorporelles	Terrains	Constructions	Corporelles	
Valeur brute à l'ouverture	6 500	165 000	0	44 177	215 677
Acquisitions	0	40 903	0	0	40 903
Cessions					0
Valeur brute à la clôture	6 500	205 903	0	44 177	256 580
Amort. & prov. cumulés à l'ouverture	-6 500	0	0	-41 625	-48 125
Dotations	0	-165 000		-1 803	-166 803
Cessions					0
Amort. & Prov. cumulés à la clôture	-6 500	-165 000	0	-43 428	-214 928
Valeur nette comptable à l'ouverture	0	165 000	0	2 552	167 552
Valeur nette comptable à la clôture	0	40 903	0	749	41 652

Note 4 – Titres de participation

	Autres immobilisations		Total
	Titres de participation	financières	
Valeur brute à l'ouverture	33 085 291	2 112	33 087 403
Acquisitions	25 152	0	25 152
Cessions	-105 664		-105 664
Valeur brute à la clôture	33 004 779	2 112	33 006 891
Amort. & prov. cumulés à l'ouverture	-14 204 526	-2 112	-14 206 638
Dotations			0
Cessions			0
Amort. & Prov. cumulés à la clôture	-14 204 526	-2 112	-14 206 638
Valeur nette comptable à l'ouverture	18 880 765	0	18 880 765
Valeur nette comptable à la clôture	18 800 253	0	18 800 253

Note 5 – Clients

	31/12/2008	31/12/2007
Valeur brute	7 904 558	7 964 358
Dépréciation	-6 667 189	-6 667 189
Valeur nette	1 237 369	1 297 169

Note 6 – Autres créances

	31/12/2008	31/12/2007
Comptes courants	7 011 803	7 130 244
Autres créances	232 195	738 976
Débiteurs divers	124 200	375 600
Charges constatées d'avance		
TOTAL AUTRES CREANCES	7 368 198	8 244 820

Note 7 – Capitaux propres

Le capital est composé de 15.710.136 actions entièrement libérées de valeur nominale 0,02 €.

La valeur des capitaux propres par action ressort, au 31 décembre 2008, à 0,09 €.

Note 8 – Autres dettes

	31/12/2008	31/12/2007
Comptes courants	22 622 559	27 668 867
Autres dettes	812 301	9 819 016
Produits constatés d'avance		
TOTAL AUTRES DETTES	23 434 860	37 487 883

Les comptes courants enregistrent les créances rachetées par des entreprises liées (Groupe ICM).

Note 9 – Personnel

Les effectifs à la clôture sont les suivants :

	31/12/2008	31/12/2007
Cadres	6	1
Non cadres	8	
Effectif total	14	1

L'augmentation des effectifs s'explique par le redéploiement de l'activité d'ingénierie-recherche et développement propre à la société GDSA.

Note 10 – Engagements donnés ou reçus

Aucun engagement donné ou reçu n'a été identifié à la clôture de l'exercice qui n'aurait donné lieu à comptabilisation.

Il n'a pas été identifié de risque de nature à affecter de façon significative le résultat ou la situation financière de la Société.

2 - COMPTES CONSOLIDES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008

BILAN

Actif

	<u>31/12/2008</u>	<u>31/12/2007</u>
Actifs non courants		
Immobilisations incorporelles	0	0
Immobilisations corporelles	8 019	7 220
Goodwills	3 144	3 143
Entreprises associées	0	0
Actifs financiers non courants	180	155
	<u>11 343</u>	<u>10 518</u>
Actifs courants		
Stocks	16 376	16 582
Clients et comptes rattachés	3 682	3 922
Autres créances	1 082	1 768
Actifs financiers courants	392	157
	<u>21 532</u>	<u>22 429</u>
Total de l'actif	<u>32 874</u>	<u>32 947</u>

Passifs et capitaux propres consolidés

	<u>31/12/2008</u>	<u>31/12/2007</u>
Capitaux propres		
Capital	314	576
Primes	0	0
Réserves et résultats consolidés	4 154	-9 380
Dont Résultat	1 243	8 869
Dont Réserves consolidées	2 911	-18 249
Capitaux propres (part du Groupe)	<u>4 468</u>	<u>-8 804</u>
Intérêts minoritaires	0	0
Capitaux propres totaux	<u>4 468</u>	<u>-8 804</u>
Passifs non courants		
Impôts différés	211	164
Autres provisions	978	269
Emprunts et dettes financières	1 449	1 152
	<u>2 638</u>	<u>1 585</u>
Passifs courants		
Fournisseurs et comptes rattachés	1 955	1 944
Provisions courantes	0	0
Montants dûs aux clients	210	0
Dettes fiscales et sociales	2 352	2 156
Dettes d'impôt exigible	0	0
Autres dettes	20 846	35 833
Dettes financières	405	233
Passifs détenus en vue de leur cession	0	0
	<u>25 768</u>	<u>40 167</u>
Total passif et capitaux propres	<u>32 874</u>	<u>32 947</u>

COMPTE DE RESULTAT

En milliers d'euros	31/12/2008	31/12/2007
Chiffre d'affaires	14 034	2 988
Autres produits	0	0
Produits de l'activité	14 034	2 988
Achats consommés	-4 943	0
Autres achats	0	0
Charges de personnel	-2 803	-117
Charges externes	-2 792	-3 528
Impôts et taxes	-444	-234
Dotations aux amortissements et dépréciations	-810	-4 781
Résultat opérationnel courant	2 242	-5 671
Autres produits et charges opérationnels	-597	16 742
Résultat opérationnel	1 646	11 071
Produits financiers	0	214
Coût de l'endettement financier brut	-702	-1 041
Coût de l'endettement financier net	-702	-827
Autres produits et charges financiers	221	-1 574
Résultat financier	-481	-2 401
Impôt sur les bénéfices (différés)	-78	0
Résultat des activités poursuivies	1 243	8 669
Part du Groupe dans les résultats des sociétés mises en équivalence	0	
Résultat net avant résultat des activités en cours d'arrêt ou de cession	1 243	8 669
Résultat net d'impôt des activités arrêtées, cédées ou en cours de cession	0	0
Résultat net	1 243	8 669
Résultat par action :		
Nombre d'actions	15 710 136	57 603 829
Résultat par action	0,08 €	0,15 €

TABEAU DE FLUX DE TRESORERIE

<i>En milliers d'euros</i>	<i>Note</i>	31/12/2008	31/12/2007
Flux de trésorerie liés à l'activité			
Résultat net des sociétés intégrées		1 243	8669
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie :			
- Amortissements et provisions		1 407	990
- Variation des impôts différés		47	164
- Plus-values de cession, nettes d'impôt		20	484
-Autres produits et charges sans incidence sur la trésorerie		1 173	-3343
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées		3 891	6964
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence		0	0
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité		2 772	-7605
Flux net de trésorerie généré par l'activité		6 663	-641
Acquisition d'immobilisations		-124	-28
Cessions d'immobilisations		86	698
Produits financiers		241	
Incidence des variations de périmètre	1	33	464
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement		236	1134
Augmentation du capital		12 097	
Diminution du capital		-12 359	
Variation du C/C de l'actionnaire		-6 431	
Emission d'emprunts			25
Financement Factoring et escompte			
Remboursements d'emprunts		-25	-64
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement		-6 718	-39
Variation de trésorerie		181	454
Trésorerie d'ouverture		157	-297
Trésorerie de clôture	2	338	157
Incidence des variations de cours des devises			0
Variation de trésorerie		181	454

(1) – Incidence des variations de périmètres

Trésorerie des sociétés déconsolidées		31/12/2007
SCI GARI		-5
SCI RIGAUT		-1
TOTAL		-6

Trésorerie des sociétés nouvellement consolidées		31/12/2008
ICM BRETEUIL		39
GUYANCOURT		0
TOTAL		39

Ce montant enregistre la trésorerie au 31 décembre 2007 des entités déconsolidées en 2008, et la trésorerie au 31 décembre 2008 des entités consolidées en 2008.

(2) - Détail de la trésorerie

	31/12/2008	31/12/2007
Valeurs mobilières de placement	0	0
Disponibilités	392	157
Découvert	-54	
Trésorerie	338	157

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

en milliers d'euros	Capital	Autres réserves	Primes	Résultats accumulés	Résultat enregistré en capitaux propres	CP part du groupe	Intérêts minoritaires	Capitaux propres totaux
Au 1er janvier 2007	576	0	1 044	-18 352	0	-16 732	-3	-16 735
Augmentation de capital						0		0
Réduction de capital						0		0
Résultat exercice 2007				8 669		8 669		8 669
Variation de l'écart de conversion						0		0
Autres variations				-741		-741	3	-738
Au 31 décembre 2007	576	0	1 044	-10 424	0	-8 804	0	-8 804
Augmentation de capital	12 097	71				12 168		12 168
Réduction de capital	-12 359					-12 359		-12 359
Variation des RAN débiteurs				11 782		11 782		11 782
Résultat exercice 2008				1 243		1 243		1 243
Variation de l'écart de conversion						0		0
Autres variations				438		438		438
Au 31 décembre 2008	314	71	1 044	3 039	0	4 468	0	4 468

NOTES ANNEXES

Note 1 – Présentation du Groupe et faits marquants

Présentation du Groupe

GDSA, anciennement Groupe Duarte, est une société anonyme de droit français dont le siège social est situé en France, 2 Boulevard de la libération, à Saint-Denis (Seine Saint-Denis). La Société est cotée à Paris sur le marché Euronext Paris Compartiment C.

Jusqu'à la fin de l'année 2007, l'activité de GDSA était uniquement centrée sur le secteur automobile. Elle détenait et gérait des filiales opérant dans ce secteur, et réalisait à leur profit des prestations de services en contrepartie du paiement de redevances, de loyers et de refacturations des frais dont elle supportait le coût pour leur compte. GDSA a subi au cours des dernières années les conséquences des difficultés rencontrées par ses différentes filiales directes et indirectes

Ces difficultés trouvent leurs sources pour partie en 2002-2003, époque à laquelle GDSA et ses filiales se sont fortement endettées.

A la même époque, les ventes de véhicules neufs produits par les clients historiques du groupe ont marqué un net ralentissement et les pratiques des partenaires du groupe se sont durcies, les fournisseurs raccourcissant les délais dans lesquels ils exigeaient de recevoir leur paiement et les constructeurs - à l'inverse - ne payant les prestations fournies que pour une très large part à la livraison définitive voire plusieurs mois après. Ces éléments combinés ont généré des tensions de trésorerie auxquelles les sociétés du Groupe n'ont pas été en mesure de résister en dépit des efforts du Groupe.

Ainsi, dès 2004, l'une des filiales du Groupe, Toolcim a fait l'objet d'une procédure de redressement puis de liquidation judiciaire. A la même époque, les établissements financiers partenaires du groupe ont conclu avec lui un protocole visant principalement à différer un certain nombre d'échéances financières pour essayer de remédier à ses difficultés.

Cette tentative ayant été insuffisante, une procédure de conciliation a été ouverte à l'égard de GDSA et sa filiale Design Conception Ingénierie Creica au mois de janvier 2006 ; à la même époque, des procédures de redressement ou de liquidation judiciaire étaient ouvertes à l'encontre de 4 autres filiales.

Enfin, au cours du premier semestre de l'année 2007, des procédures similaires ont été ouvertes à l'encontre des dernières filiales opérationnelles de GDSA dans le secteur automobile.

Après plusieurs mois sans activité significative, GDSA a entrepris le redéploiement et la diversification de son activité en procédant à trois opérations d'acquisition pour un investissement total de l'ordre de 20 millions d'euros : l'une portant sur un petit ensemble de quatre sociétés intervenant dans le secteur de la fabrication de matériel industriel de réfrigération, les deux autres portant sur le capital de sociétés propriétaires et gestionnaires d'ensembles immobiliers à usage industriel à Courbevoie, Valenciennes et Gennevilliers.

Ces trois investissements correspondent au reclassement, dans un sous-groupe contrôlé par GDSA, d'activités déjà directement ou indirectement contrôlées par ICM, nouvel actionnaire de contrôle de GDSA depuis la fin de l'année 2006 ; ils ont été financés au moyen de crédits vendeurs.

Par ailleurs, depuis le début de l'année 2008, le Groupe a entrepris de redéployer une activité d'ingénierie à destination de l'industrie, en procédant au recrutement de personnel disposant d'un haut niveau de qualification. Le dépôt de divers brevets issus de cette activité de recherche et développement est actuellement à l'étude.

Faits marquants

Les opérations de réduction et d'augmentation de capital projetées et exposées dans le passé ont toutes eu lieu comme prévu au cours du 1^{er} semestre 2008 et ont permis de restaurer les capitaux propres.

L'activité du pôle froid s'est correctement mise en place, de par l'action des sociétés

- GEL KIT
- ODIC
- ODIC FINANCE
- SECMAF

Les procédures de liquidation des filiales qui avaient déposé le bilan en 2007 poursuivent leur cours.

Les sociétés SCI RIGAUT et SCI GARI ont fait l'objet d'une dissolution au 30 juin 2008.

Les sociétés suivantes sont entrées dans le périmètre de consolidation pendant l'exercice clos le 31 décembre 2008 :

- SCI GUYANCOURT
- SCI ICM BRETEUIL

A la connaissance du Groupe, il n'existe pas d'autres faits marquants susceptibles de remettre en cause la pertinence des comptes arrêtés.

Note 2- Règles et méthodes comptables

Les comptes consolidés du Groupe comprennent les comptes de la société GDSA et de ses filiales pour la période du 1^{er} janvier 2008 au 31 décembre 2008. Toutes les sociétés clôturent leur exercice social au 31 décembre.

Principes et méthodes

Les principes et méthodes d'évaluation et de présentation utilisés pour l'élaboration des comptes annuels 2008 sont identiques à ceux utilisés dans les comptes consolidés au 31 décembre 2007, à l'exception des normes adoptées par l'Union Européenne, prenant effet au 1er janvier 2008.

Les états financiers sont présentés en milliers d'euros.

L'établissement d'états financiers dans le référentiel IFRS conduit la Direction du Groupe à effectuer des estimations et à formuler des hypothèses qui affectent la valeur comptable de certains éléments d'actifs et passifs, de produits et de charges, ainsi que les informations données dans certaines notes de l'annexe.

Ces hypothèses ayant un caractère incertain, les réalisations pourront s'écarter de ces estimations. Le Groupe revoit régulièrement ses estimations et appréciations de manière à prendre en compte l'expérience passée et à intégrer les facteurs jugés pertinents au regard des conditions économiques.

Les hypothèses-clés relatives à l'avenir et les autres principales sources d'incertitude relatives aux estimations en cours de période et à la date d'arrêt, qui présentent un risque important d'entraîner un ajustement significatif des montants des actifs et des passifs au cours de la période suivante concernent l'évaluation des provisions pour risques sur titres et comptes courants des filiales ayant déposé leur bilan.

Filiales

Les filiales sont des entreprises contrôlées par le Groupe intégrées globalement à partir de la date de prise de contrôle. Une filiale est contrôlée lorsque le Groupe détient le pouvoir de diriger, directement ou indirectement, sa politique financière et opérationnelle afin d'obtenir des avantages des activités de celle-ci. En général, les entreprises contrôlées sont celles dans lesquelles la société GDSA détient directement ou indirectement plus de 50 % des droits de vote.

Elles cessent de l'être lorsque le contrôle est transféré à l'extérieur du Groupe.

Les sociétés en liquidation judiciaire ne sont plus contrôlées et sont dès lors exclues du périmètre de consolidation. Les entités qui, ayant déposé leur bilan, sont en redressement judiciaire, restent consolidées si le contrôle n'est pas remis en cause par la décision du Tribunal.

Les comptes consolidés incluent la totalité des actifs, passifs, produits et charges de la filiale. Les capitaux propres et le résultat sont partagés entre la part du Groupe et celle des actionnaires minoritaires.

Les états financiers sont consolidés à compter de la prise de contrôle jusqu'à la perte de celui-ci.

Opérations éliminées

Les soldes et transactions commerciales et financières, ainsi que les résultats résultant de transaction inter-sociétés sont éliminés dans le cadre de l'établissement des comptes consolidés.

- Goodwill

Les différences positives entre le coût d'acquisition et la quote-part dans la juste valeur des actifs et passifs identifiables à la date de prise de contrôle sont inscrits à l'actif en goodwill. Les éventuelles différences négatives sont enregistrées directement en résultat de la période.

Les écarts d'acquisition ne sont pas amortis. Conformément à la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs », ils font l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par an, et plus fréquemment en cas d'apparition d'un indice de perte de valeur. Les modalités du test visent à s'assurer que la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle est affecté ou rattaché le goodwill est au moins égale à sa valeur nette comptable (cf. § Perte de valeur des immobilisations incorporelles et corporelles). Si une perte de valeur est constatée, une dépréciation est constatée dans le résultat opérationnel, sur une ligne spécifique. Cette dépréciation est irréversible.

Tous les écarts d'acquisition ont été dépréciés.

- **Intérêts minoritaires**

Les intérêts minoritaires sont comptabilisés sur base de la juste valeur des actifs nets acquis. Il n'y a plus d'intérêts minoritaires à la date d'arrêté.

Méthodes de conversion

- **Transactions en devises**

Les transactions en devises étrangères sont converties en euros en appliquant le cours de change en vigueur à la date de la transaction.

- **États financiers en devises**

A la date d'arrêté, toutes les filiales du Groupe sont situées en France.

Immobilisations incorporelles

- **Évaluation des actifs incorporels**

Les immobilisations incorporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition. Les immobilisations acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises sont évaluées à la juste valeur à la date d'acquisition déterminée sur la base du chiffre d'affaires potentiel.

Elles ne font l'objet d'aucune réévaluation.

Les dépenses de développement correspondent aux coûts engagés pour la conception de prototypes et de plans. Ces dépenses sont activables dès lors qu'elles répondent à 6 critères.

L'appréciation de ces critères doit exister au début des premières dépenses.

Les coûts de développement réalisés en interne sont évalués au coût direct de production, après neutralisation de la quote-part de frais généraux.

Ces actifs sont amortis sur une durée de cinq ans à compter du début de la commercialisation des produits.

Les autres immobilisations incorporelles comprennent principalement des logiciels qui sont amortis selon le mode linéaire sur leur durée d'utilité.

Immobilisations corporelles

- **Évaluation des actifs corporels**

Les immobilisations corporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition. Les immobilisations acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises sont évaluées à la juste valeur à la date d'acquisition. Elles ne font l'objet d'aucune réévaluation. A chaque arrêté, le coût d'acquisition est diminué de l'amortissement cumulé et éventuellement des provisions pour dépréciation déterminées selon IAS 36 « Dépréciation d'actifs ».

Les coûts des emprunts servant à financer les actifs sur une longue période de mise en service ou de fabrication ne sont pas incorporés dans le coût d'entrée des immobilisations, et sont comptabilisés en charges de période.

- **Approche par composants**

Les principaux composants d'une immobilisation présentant une durée d'utilité inférieure à celle de l'immobilisation principale sont identifiés, afin d'être amortis sur leur durée d'utilité propre.

Lors du remplacement du composant, la dépense correspondant au nouveau composant est immobilisée pour autant que des avantages économiques futurs soient toujours attendus de l'actif principal.

- Amortissements des immobilisations corporelles

Les amortissements des immobilisations corporelles sont calculés selon le mode linéaire et sur les durées d'utilité indiquées ci-après. Les terrains ne sont pas amortis.

- logiciels	1 à 4 ans
- agencements et aménagements des constructions	3 à 20 ans
- installations techniques matériel et outillage (après décomposition)	3 à 15 ans
- autres immobilisations	3 à 10 ans
- pour les immeubles :	
- gros-œuvre, voirie et réseau	30 ans
- façades	25 ans
- installations techniques	20 ans
- agencements et fenêtres	15 ans

- Dépréciation des immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles donnent lieu, le cas échéant, à des tests de dépréciation.

Contrats de location

Les immobilisations financées au moyen de contrats de location-financement, transférant au Groupe la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif loué, sont comptabilisées à l'actif du bilan à la juste valeur du bien loué ou pour la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location si celle-ci est inférieure. La dette correspondante est inscrite en passifs financiers.

Les paiements effectués au titre de la location sont ventilés entre la charge financière et l'amortissement de la dette de manière à obtenir un taux périodique constant sur le solde de l'emprunt figurant au passif.

Annuellement, ils sont testés pour dépréciation conformément à la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs ».

Les contrats de location dans lesquels le bailleur conserve la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif sont des locations simples. Les paiements au titre de ces contrats sont comptabilisés dans les charges linéairement sur la durée du contrat.

Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement reçues sont classées en produits constatés d'avance au passif du bilan. Elles sont reprises en résultat au rythme des amortissements pratiqués.

Perte de valeur des immobilisations corporelles et incorporelles

Les valeurs comptables des actifs sont revues à chaque clôture afin d'identifier d'éventuelles pertes de valeur :

- pour les actifs incorporels non amortissables : à chaque clôture,
- pour tous les autres actifs : dès l'apparition d'indices de pertes de valeur.

Le test est effectué au moins une fois par an pour les actifs à durée de vie indéterminée, c'est à dire essentiellement les autorisations d'exploiter et les écarts d'acquisition.

Lorsque la valeur recouvrable (valeur la plus élevée de la valeur de marché et de la valeur d'utilité) est inférieure à la valeur nette comptable de l'actif ou de l'Unité Génératrice de Trésorerie/ UGT, une perte de valeur est enregistrée en autres charges opérationnelles.

Lorsqu'une UGT contient un écart d'acquisition, la perte de valeur réduit en priorité l'écart d'acquisition, avant qu'une dépréciation ne soit constatée le cas échéant sur les autres immobilisations de l'UGT.

Stocks

Les matières premières sont évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré ou, à défaut, du dernier prix d'achat connu.

Une provision pour perte à terminaison est constituée lorsque les documents prévisionnels de l'affaire font état d'une perte. Cette provision est comptabilisée en provision pour risques.

Clients et autres débiteurs

Les créances commerciales et autres créances sont comptabilisées à leur coût d'acquisition diminué des corrections de valeur.

Actifs financiers

Les actifs financiers comprennent :

- des actifs financiers non courants : titres de participation de sociétés non consolidées et créances rattachées, des prêts, des cautions et dépôt de garantie donnés,
- des actifs financiers courants incluant de la trésorerie et des équivalents de trésorerie (valeurs mobilières de placement).

Les actifs financiers sont comptabilisés à l'origine au coût d'acquisition.

Titres disponibles à la vente

Les titres de participation non consolidés sont traités comme des titres disponibles à la vente. Lorsqu'il s'agit d'instruments de capitaux propres de sociétés non cotées, les titres sont initialement comptabilisés à leur coût et font l'objet de test de dépréciation en cas d'indice de perte de valeur. Les dépréciations éventuelles sont enregistrées dans le compte de résultat.

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur valeur de marché, la variation étant comptabilisée en résultat financier.

Instruments financiers et application de la méthode du coût amorti

Les actifs et passifs financiers portant intérêt sont repris dans le bilan consolidé à leur valeur historique, après prise en compte, éventuellement, d'une provision pour perte de valeur sur les actifs.

Les passifs financiers, principalement les emprunts sont comptabilisés selon la méthode du coût amorti, sur la base du taux d'intérêt effectif.

Instruments financiers dérivés et comptabilité de couverture

Le Groupe n'utilise aucun instrument financier dérivé.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et équivalents de trésorerie comprennent les liquidités et les placements à court terme ayant une échéance de moins de trois mois à compter de la date d'acquisition.

Les placements à court terme sont comptabilisés à la valeur de marché à chaque clôture.

Autres provisions

Une provision est comptabilisée lorsque, à la clôture de la période, le Groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) et qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques futurs sera nécessaire pour éteindre cette obligation.

Dans le cadre d'une restructuration, une provision ne peut être constituée que si la restructuration a fait l'objet d'une annonce et d'un plan détaillé ou d'un début d'exécution à la clôture de la période.

Les litiges (prud'hommes, contrôles fiscaux) sont provisionnés dès lors qu'une obligation du Groupe envers un tiers existe à la clôture. La provision est évaluée en fonction de la meilleure estimation des dépenses prévisibles.

Emprunts portant intérêt

Les emprunts produisant intérêts sont comptabilisés à la valeur nominale d'origine, diminuée des coûts de transaction associés. Ces coûts (frais et primes d'émission des emprunts) sont pris en compte dans le calcul du coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

A chaque clôture, les autres passifs financiers sont ensuite évalués à leur coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les emprunts sont ventilés en :

- passifs courants pour la part devant être remboursée dans les douze mois après la clôture
- et en passifs non courants pour les échéances dues à plus de douze mois.

L'essentiel des dettes financières du Groupe ont été reprises par des sociétés du Groupe ICM et ses partenaires. De ce fait, le Groupe se retrouve débiteur de celui-ci.

Fournisseurs et autres créiteurs

Les dettes commerciales et autres dettes sont comptabilisées au coût historique.

Impôts

Des impôts différés sont constatés, en utilisant la méthode bilantielle du report variable, pour les différences temporelles existant à la clôture entre la base fiscale des actifs et des passifs et leur valeur comptable, ainsi que sur les déficits fiscaux.

Les actifs d'impôts différés sont comptabilisés dans la mesure où il est probable que le Groupe disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels les pertes fiscales non utilisées pourront être imputées. Les incertitudes pesant sur la continuité de l'activité des sociétés consolidées a conduit à ne pas comptabiliser d'impôt différé actif au-delà des éventuels impôts différés passifs.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués aux taux d'impôt dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôt (et réglementation fiscale) qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Les impôts différés sont calculés entité par entité. Ils sont compensés lorsque les impôts sont prélevés par la même autorité fiscale et qu'ils se rapportent à un même groupe d'intégration fiscale

L'impôt différé et exigible est comptabilisé comme un produit ou une charge au compte de résultat sauf s'il se rapporte à une transaction ou un événement qui est comptabilisé directement dans les capitaux propres.

Les impôts différés sont présentés sur des rubriques spécifiques du bilan incluses dans les actifs non courants et les passifs non courants.

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires correspond à la vente d'études réalisées et de produits fabriqués. Les ventes sont reconnues pour chaque affaire en cours à la date de clôture en application de la méthode à l'avancement, lorsque les conditions suivantes sont remplies :

- avancement au moins égal à 5 %, sans que l'avancement soit nécessairement reconnu formellement par le client ;
- documents prévisionnels fiables permettant d'apprécier le résultat à fin d'affaire (pertes à terminaison) et aucun aléa technique connu ;
- aucun risque connu sur l'aptitude de la société ou celle du client à exécuter leurs obligations contractuelles ;
- comptabilisation au prorata de l'avancement du produit et de la créance client correspondante sur la base du prix de vente total de l'affaire juridiquement arrêté.

Si les conditions visées ci-dessus ne sont pas remplies, les produits sont reconnus à fin d'affaire en application de la méthode à l'achèvement ; les coûts engagés à la clôture et correspondants à ces produits sont évalués au coût de production à l'exclusion des frais commerciaux, financiers et d'administration générale.

Les coûts de production comprennent notamment :

- les coûts directs de production complets ;
- les coûts d'achats ;
- les frais indirects de production.

Détermination du résultat opérationnel courant

Le compte de résultat est présenté par nature de charges.

Le **résultat opérationnel courant** est obtenu par différence des charges et produits avant impôt autres que :

- les autres produits et charges, dont la dépréciation d'actifs,
- les éléments de nature financière,
- les résultats des sociétés associées,
- et le résultat des activités arrêtées ou en cours de cession.

Le **résultat opérationnel** est obtenu à partir du résultat opérationnel courant corrigé des autres produits et charges qui présentent un caractère inhabituel ou rare dans leur survenue, à savoir :

- Les conséquences comptables des déconsolidations des entités en liquidation judiciaire ;
- les charges de restructuration ou liées à des mesures d'adaptation des effectifs de montants significatifs, concernant des événements ou des décisions d'envergure ;
- les plus-values ou moins-values de cessions ;
- les charges et produits qui résulteraient d'un litige d'un montant significatif, d'opérations de déploiement ou de capital majeures (frais d'intégration d'une nouvelle activité...).

Résultat par action

Le résultat net par action est calculé en divisant le résultat net consolidé du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période.

En l'absence d'instruments dilutifs, le résultat dilué par action est identique au résultat de base.

Note 3 – Evénements postérieurs à la clôture

A la connaissance du Groupe, il n'existe aucun événement significatif postérieur à la clôture nécessitant d'être mentionné.

Note 4 – Immobilisations corporelles

<i>en milliers d'euros</i>	Terrains	Constructions	Matériel et outillage	Autres Immobilisations Corporelles	Total
Valeur brute à l'ouverture	4 303	3 587	20	707	8 618
Variations de périmètre	19	1 166		343	1 528
Acquisitions	57	42	0	24	124
Cessions					0
Valeur brute à la clôture	4 380	4 795	20	1 075	10 269
Amort. & prov. cumulés à l'ouverture	0	1 063	14	321	1 398
Variations de périmètre		520			520
Dotations	165	137	2	29	333
Cessions					0
Amort. & Prov. cumulés à la clôture	165	1 721	16	349	2 250
Valeur nette comptable à l'ouverture	4 138	2 524	6	387	7 055
Valeur nette comptable à la clôture *	4 215	3 074	5	726	8 019

Note 5 – Stocks

	31/12/2008	31/12/2007
Marchandises et matières	2 390	2 725
Travaux en cours	14 108	13 991
Stock (valeur brute)	16 497	16 716
Dépréciation	-121	-134
Stock (valeur nette)	16 376	16 582

Note 6 – Clients

	<u>31/12/2008</u>	<u>31/12/2007</u>
Comptes clients	10 566	10 760
Dépréciation	-6 884	-6 839
Créances clients nettes	3 682	3 921

Note 7 – Autres créances

	<u>31/12/2008</u>	<u>31/12/2007</u>
Autres créances	676	1 127
Comptes courants	46	7
Débiteurs divers	202	471
Charges constatées d'avance	159	163
	1 082	1 768

Note 8 – Capitaux propres

Le capital est composé de 15 710 136 actions entièrement libérées de valeur nominale 0,02 €.

La valeur des capitaux propres par action ressort, au 31 décembre 2008, à 0,28 €.

Note 9 – Dettes financières

ENDETTEMENT NET	<u>31/12/2008</u>	<u>31/12/2007</u>
Emprunts auprès établissements de crédit	225	250
Echéances de crédit-bail	1 224	771
Autres dettes financières diverses	0	131
Dettes financières non courantes	1 449	1 152
Echéances de crédit bail	351	225
Concours bancaires courants	54	8
Dettes financières courantes	405	233
Dettes financières totales	1 854	1 385
Valeurs mobilières de placement	0	0
Disponibilités	392	157
Trésorerie	392	157
Trésorerie (Endettement) net	-1 462	-1 228

Note 10 – Autres dettes

	<u>31/12/2008</u>	<u>31/12/2007</u>
Comptes courants	19 255	24 850
Autres dettes	1 480	13 002
Produits constatés d'avance	111	137
Total	20 846	37 989

Les comptes courants enregistrent les créances rachetées par des entreprises liées (Groupe ICM).

Note 11 – Personnel

Les effectifs à la clôture sont les suivants :

	31/12/2008	31/12/2007
Cadres	17	2
Non cadres	71	
Effectif total	88	2

L'augmentation des effectifs s'explique par l'entrée dans le périmètre de consolidation des sociétés du pôle froid dans le Groupe et par le déploiement de l'activité d'ingénierie-recherche et développement propre à la société GDSA.

Note 12 – Autres produits et charges opérationnels

	31/12/2008	31/12/2007
Incidence de la déconsolidation des entités en liquidation		12 179
Dotation Amortissements & Provisions	-781	
Reprise Amortissements & Provisions	248	5 017
Plus values de cessions d'actifs		56
Autres (charges) et produits opérationnels	65	-511
Total	-598	16 741

Note 13 – Engagements donnés ou reçus

Aucun engagement donné ou reçu n'a été identifié à la clôture de l'exercice qui n'aurait donné lieu à comptabilisation.

Il n'a pas été identifié de risque de nature à affecter de façon significative le résultat ou la situation financière du Groupe

Note 14 – Liste des sociétés consolidées au 31 décembre 2008

Sociétés	% de contrôle	% d'intérêts	Méthode de Consolidation	12/2008	12/2007
GDSA	Société mère	Société mère	Intégration globale	x	x
ATLANCIM HIRSON	100	100	Intégration globale	x	x
FONCIERE SVH	100	100	Intégration globale	x	x
COGESPRIM	98	98	Intégration globale	x	x
SCI LMT	100	100	Intégration globale	x	x
SCI DORDIN	100	100	Intégration globale	x	x
CENTRE DE DOCUMENTATION	100	100	Intégration globale	x	x
ODIC FINANCE	96	96	Intégration globale	x	x
ODIC	96	96	Intégration globale	x	x
SECMAF	96	96	Intégration globale	x	x
GELKIT	96	96	Intégration globale	x	x
SCI GARI	0	0	Intégration globale	-	x
SCI RIGAUT	0	0	Intégration globale	-	x
SCI GUYANCOURT	99	99	Intégration globale	x	-
SCI ICM BRETEUIL	100	100	Intégration globale	x	-

Monsieur Bernard LECAT
Commissaire aux comptes
Inscrit près la Cour d'Appel
d'Aix-en-Provence
51, rue Jules Barbier
Le Stanislas B
83700 SAINT RAPHAEL

Monsieur Jacques ORSAT
Commissaire aux comptes
Inscrit près la Cour d'Appel
d'Aix-en-Provence
Le Sun Eden
362, Avenue du Campen
06110 LE CANNET

**RAPPORT GENERAL
DES CO-COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31/12/2008**

SA GDSA

Au capital de 314 202,72 €
2 boulevard de la Libération
93284 SAINT DENIS CEDEX
RCS : BOIGNY 325 060 762 - APE 6420 Z

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par assemblée générale, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008 sur :

- Le contrôle des comptes annuels de la société GDSA, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- Justification des appréciations,
- Les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration de votre société. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

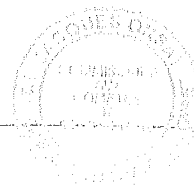
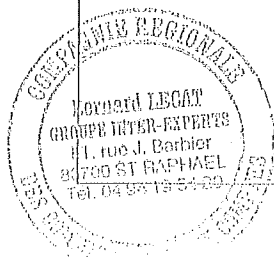
I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et des principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Les comptes annuels se caractérisent par les données suivantes :

⇒ Total du bilan	27 564 937 €
⇒ Chiffre d'affaires HT	3 060 915 €
⇒ Résultat net comptable	837 330 €



II - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance l'élément suivant :

- les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice, n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent ; les comparaisons d'exercices peuvent donc s'opérer sans retraitement.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur :

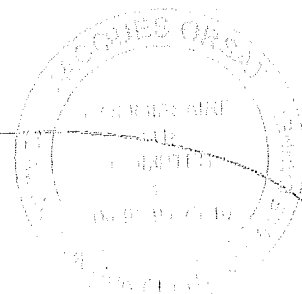
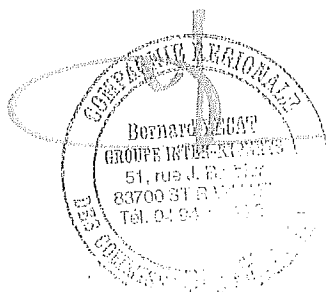
La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

La sincérité des informations données dans le rapport de gestion relatives aux rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux concernés ainsi qu'aux engagements consentis en leur faveur à l'occasion de la prise, de la cessation ou du changement de fonction ou postérieurement à celles-ci.

Fait à SAINT RAPHAEL,
Le 2 février 2009

Bernard LECAT
Commissaire aux Comptes

Jacques ORSAT
Commissaire aux comptes



Monsieur Bernard LEGAT
Commissaire aux comptes
Inscrit près la Cour d'Appel
d'Aix-en-Provence
51, rue Jules Barbier
La Stanislas B
83700 SAINT RAPHAEL

Monsieur Jacques ORSAT
Commissaire aux comptes
Inscrit près la Cour d'Appel
d'Aix-en-Provence
Le Sun Eden
362, Avenue du Campon
06110 LE CANNET

**RAPPORT GENERAL
DES CO-COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS CONSOLIDES
EXERCICE CLOS LE 31/12/2008**

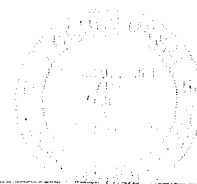
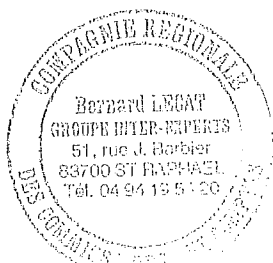
SA GDSA

Au capital de 314 202,72 €
2 boulevard de la Libération
93284 SAINT DENIS CEDEX
RCS : BOBIGNY 325 060 762 - APE 6420 Z

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la société GDSA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2008, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.



I - OPINION SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble.

Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers, sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II -- JUSTIFICATION DES APRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATIONS SPECIFIQUES

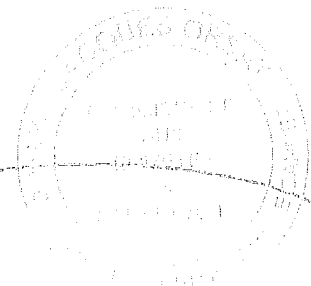
Par ailleurs, nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à SAINT RAPHAEL
Le 2 février 2009

Bernard LECAT
Commissaire aux Comptes



Jacques ORSAT
Commissaire aux comptes



Monsieur Bernard LECAT
Commissaire aux comptes
Inscrit près la Cour d'Appel
d'Alx-en-Provence
51, rue Jules Barbier
Le Stanislas B
83700 SAINT RAPHAEL

Monsieur Jacques ORSAT
Commissaire aux comptes
Inscrit près la Cour d'Appel
d'Alx-en-Provence
Le Sun Eden
362, Avenue du Campion
06110 LE CANNET

**RAPPORT SPECIAL
DES CO-COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES
EXERCICE CLOS LE 31/12/2008**

SA GDSA

Au capital de 314 202,72 €
2 boulevard de la Libération
93280 SAINT DENIS
RCS : BOBIGNY 325 060 762 - APE 6420 Z

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous devons vous présenter un rapport sur les conventions et engagements réglementés dont nous avons été avisés. Il n'entre pas dans notre mission de rechercher l'existence éventuelle de tels conventions et engagements.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention ni d'aucun engagement soumis aux dispositions de l'article L225-38 du Code de Commerce.

Fait à SAINT RAPHAEL
Le 2 février 2009

Bernard LECAT
Commissaire aux Comptes

Jacques ORSAT
Commissaire aux comptes

